



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf. : SCBD/OES/AD/ar/77260

11 août 2011

### NOTIFICATION<sup>1</sup>

#### **Cérémonie de signature pour le Protocole additionnel de Nagoya - Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques**

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer qu'une cérémonie de signature pour le *Protocole additionnel de Nagoya - Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques*, ouvert à la signature le 7 mars 2011, se tiendra le 20 septembre 2011 en marge de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. La cérémonie de signature prendra place dans le hall de l'étage principal du bâtiment de l'Assemblée générale de 5:00 p.m. à 6:00 p.m. Jusqu'à maintenant, 26 Parties ont signé le Protocole additionnel de Nagoya - Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

Les Parties désirant saisir l'opportunité créée par cet événement pour signer le Protocole doivent communiquer avec la Section des traités du Bureau des affaires juridiques au Siège des Nations Unies afin de prendre les dispositions nécessaires, à Section des traités du Bureau des affaires juridiques, 380 Avenue Madison, New York, Tél. : (212) 963-5047; télécopieur : (212) 963-3693 ou par courriel : [damas@un.org](mailto:damas@un.org).

La cérémonie de signature sera suivie d'une réception avec les Chefs de délégation participant à l'Assemblée générale des Nations Unies, marquant les célébrations de la Décennie des Nations Unies sur la désertification, de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité, ainsi que du vingtième anniversaire de la création du Fonds pour l'environnement mondial – le mécanisme financier des trois Conventions de Rio.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire exécutif

Points focaux PCPRB

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5